REPARTITION DES SIEGES SELON LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE AVEC R

INSCRITS	95	
ABSTENTIONS	9	
VOTANTS	86	90,53%
BLANCS OU NULS	3	3,49%
SUFFRAGES EXPRIMES (SE)	83	
SIEGES A POURVOIR (SP)	5	
QUOTIENT ELECTORAL (QE)	16,60	

Calcul du quotient électoral. Le quotient électoral (QE) est égal à la division du nombre total des suffrages

Première répartition des sièges. Chaque liste a droit à autant de sièges que la partie entière du rapport du

Deuxième répartition des sièges. Pour chaque siège restant à attribuer, on calcule la moyenne de chaque liste en divisant le nombre de voix qu'elle a obtenu par La liste qui a la plus forte moyenne se voit alors attribuer le siège du tour considéré.

	1ère répartition des sièges				2ème répartition des sièges	
					Nb de siège(s) restant à pourvoir :	2
	Nombre de voix	%	Voix / QE	Sièges obtenus au quotient	Sièges obtenus à la + forte moyenne	Sièges obtenus
FO-DGFiP	31	37,3%	1,87	1	1	2
CGT Finances Publiques	16	19,3%	0,96	0	1	1
Solidaires Finances Publiques	36	43,4%	2,17	2	0	2
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
		0,0%	0,00	0	0	0
	OK...		Total :	3	2	5

	4	4ème siège	5	5ème siège	0	0ème siège
FO-DGFiP	16	0	16	1	-	0
CGT Finances Publiques	16	1	8	0	-	0
Solidaires Finances Publiques	12	0	12	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
0	-	0	-	0	-	0
		1		1		0